

Par Daniel Mermoud.

Faudra-t-il un jour instaurer le concept de stresser-payeur? Depuis 200 ans, la longévité est à la hausse. Les sélectionneurs patentés du risque listent une batterie de facteurs qui pourraient inverser la tendance. Le stress en fait partie.

Par définition, un actuaire est un être prudent. Depuis deux siècles d'accès aux statistiques, la population sous nos latitudes vit plus âgée. Face à l'optimisme têtu des faits, certains facteurs pourraient inverser la tendance: crises financières, risques climatiques et pollutions, nuisances électromagnétiques, généralisation du stress. Il y a aussi le phénomène de la malbouffe, source d'augmentation de l'obésité et des cas de diabètes, ainsi que la menace des pandémies due à la mobilité et la virulence accrues des virus.

Autre facteur potentiellement aggravant, la diminution de l'accès aux soins.

Ces points sombres pourront-ils, avec le recul suffisant, s'immiscer un jour dans la formule mathématique qui génère les ajustements de primes? Ce fut le cas, dans le 3ème pilier, pour les réductions de primes proposées aux non-fumeurs.

Polémique à son apparition, cette mesure est désormais normative. Disposera-t-on un jour de données fiables pour détecter le mauvais stress, celui qui deviendra chronique? Quoi qu'il en soit, l'assureur sera de plus en plus tenté de jouer les «incitateurs à la vie saine».

Interview de l'auteur sous :
www.mobi.ch/avenir/fr